

**Délibération n°4**

le 17 décembre à 18 h 30.

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel LAMOLINAIRIE.

*Objet : Information  
d'une décision du  
Président*

Etaient présents : Mesdames COMBALBERT, KUHN, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BENOIS, CAZOTTES, GRIMAL, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, LEY, MALMON Alain, MALMON Charles, NOUGAYREDE, PAGES, PRAYSSAC, RESONGLES, ROZES, Mme LANDE suppléante de M. GUTHMULLER, Mme PAJOT suppléante de Mme FERRERO, Mme JEAN DIT DENIAUD suppléante de Mme LAFARGUE, Mme LESTRADE Solange suppléante de Mme TAFOUREAU, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, M. DONZELLI suppléant de M. PRADIN, M. SEGONNE suppléant de M. CALVET.

*Date de convocation :*  
01/12/2008

Absents/Excusés : Mesdames LUENGO, VIDAL, Messieurs CHERON, DUSSOUCHAUT, HEBRARD, QUET, MAUBERT.

Monsieur JOFRE a été élu secrétaire de séance.

*Date d'affichage :*  
01/12/2008

Dans le cadre de la délégation de compétences attribuée au Président par Délibération n°3 du 13 mai 2008, et conformément aux dispositions des Articles L. 5211-1 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président informe les délégués que la décision suivante a été prise :

*Nombre de Membres  
en exercice :*  
34

- Acquisition de 5 conteneurs à verre et de 4 conteneurs à papier en bois d'un volume de 4 m<sup>3</sup> achetés à la société SNN ECO pour un montant total de 16 006,07 € TTC.

Le Comité Syndical prend acte de la décision présentée ci-dessus.

*Nombre de présents :*  
27

– **ADOPTÉE** –

Le Président,

*Nombre de votants :*  
27

M. LAMOLINAIRIE